



Toulon, le 4 octobre 2021,

Liminaire CGT au CTL du 4 octobre 2021

A l'ordre du jour de ce CTL la poursuite du démantèlement de nos services et de nos missions.

La Direction semble très satisfaite des aménagements liés à la finalisation du nouveau réseau de proximité. Une constante dans tout ce qui nous est présenté, des espaces de travail de plus en plus contraints.

Le site de Saint-Tropez disparaît, laissant une large zone du département mal desservie et désertée par les services des Finances Publiques.

Dommmages collatéraux, les PCE et PCRCP de Brignoles et de Fréjus doivent sortir des sites actuels pour permettre les arrivées liées au NRP.

N'oublions pas non plus le recrutement de contractuels en lieu et place d'agents titulaires.

Plus localement, les agents de Saint Bernard et de la Cité demandent à ce qu'une consultation soit organisée pour un début de journée de travail à 7h comme c'est déjà le cas à Var amende et comme vous le proposez à ce CTL pour le SGC Toulon.

Un refus de la Direction serait largement perçu comme discriminatoire et sans fondement.

En bref, l'entreprise de destruction de la DGFIP se poursuit, le COVID ayant permis une accélération dans certains domaines.

La CGT s'y oppose totalement et c'est pourquoi elle appelle avec les organisations syndicales FO et SOLIDAIRES à la grève et aux manifestations ce mardi 5 Octobre 2021 pour :

- **l'augmentation des salaires**
- **le recrutement de fonctionnaires par concours**
- **l'arrêt des restructurations**
- **le rétablissement des CAP**
- **le refus de toute sanction, suspension en lien avec l'obligation vaccinale**